



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

L'importance de la santé des océans

Monique Barbut, Directrice générale et Présidente

Fonds pour l'environnement mondial

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES OCÉANS 2010

3 - 7 mai 2010, UNESCO, Paris, France

Date : Jeudi 6 mai, 9 h 00 - 10 h 30

Mesdames, Messieurs,

L'année 2010, malheureusement, ne commence pas sous les meilleurs auspices. En décembre dernier, nous avons obtenu des résultats mitigés lors de la Conférence de Copenhague. Aujourd'hui, nous devons faire le constat que nous n'atteindrons pas les objectifs du Millénaire que nous avons fixés pour la protection de la biodiversité.

Ce sont deux mauvaises nouvelles pour les océans, qui abritent une immense diversité biologique et qui jouent un rôle central dans le cycle du carbone mondial.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que, chaque année, nos objectifs nous échappent davantage. Chaque année, dans cette enceinte et dans d'autres instances, au lieu de célébrer des progrès, nous identifions de nouveaux problèmes. La multiplication des « zones mortes » a été au centre des discussions lors de notre dernière rencontre. Aujourd'hui, nous sommes préoccupés par l'accélération brutale de l'acidification des océans, qui atteint un niveau inégalé depuis des centaines de milliers d'années, comme vient de le montrer le Conseil national de la recherche des Etats-Unis.

Comment répondre à ces défis sans cesse renouvelés ? Faut-il, comme nous en avons pris l'habitude par le passé, inventer un nouvel outil pour chaque nouvelle menace ? Faut-il simplement attendre que de nouvelles institutions et de nouvelles gouvernances se mettent en place ? Qui peut sérieusement croire que de tels problèmes pourront être résolus en divisant nos moyens et en dispersant nos efforts ?

Je ne le crois pas en tout cas, et je pense que tous ceux qui ont assisté à la Conférence de Copenhague ne me démentiront pas. Au contraire. Nous devons dès maintenant passer à l'action, en nous servant au mieux des institutions dont nous disposons, et en unissant nos forces.

Nous devons unir nos forces car les grands défis auxquels nous faisons face sont étroitement liés. Le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la gestion des ressources halieutiques transnationales, la sauvegarde des petits États insulaires menacés... ces quatre défis se retrouvent au cœur de la protection de nos océans.

Pour répondre au mieux à ces défis conjoints, nous devons privilégier des approches intégrées, qui favorisent les synergies entre les secteurs environnementaux et qui multiplient les co-bénéfices. Grâce à de telles approches, quand le FEM investit un dollar dans la biodiversité des mangroves, le même dollar se retrouve investi dans le carbone stocké par ces mangroves. D'un dollar nous en faisons deux ! Vous conviendrez qu'en ces périodes de restrictions budgétaires, beaucoup d'institutions aimeraient connaître ce secret qui est au cœur du mandat du FEM, en tant qu'instrument financier de plusieurs conventions internationales sur l'environnement.

Permettez-moi d'illustrer très concrètement ce point par l'expérience du FEM sur l'Initiative pour le Triangle de corail. Cette zone traverse six pays de l'Asie du sud-est et du Pacifique. Ses récifs coralliens sont si riches et si vastes qu'on la surnomme l'Amazone des océans. Elle abrite 3 000 espèces de poissons et 120 millions de personnes dépendent de ses ressources pour leur subsistance, leur revenu et leur sécurité alimentaire. La valeur économique totale annuelle des récifs, des mangroves et des habitats naturels a été estimée à plus de 2,3 milliards de dollars, auxquels viennent s'ajouter plusieurs milliards de dollars générés par la pêche du thon. Ce trésor biologique est pourtant menacé.

L'Initiative pour le Triangle de corail repose sur des engagements politiques pris par les six chefs d'État des pays concernés. Elle consiste en la mise en œuvre effective, à l'échelle de chaque Etat, d'investissements et de réformes interministérielles. Le FEM est l'un des premiers acteurs de l'Initiative à avoir donné suite aux sollicitations des pays pour soutenir l'action des Présidents indonésien et philippin. En avril 2008, une plateforme-cadre dédiée à cette initiative a été approuvée par le Conseil du FEM à hauteur de 63 millions de dollars, avec près de 400 millions de dollars de cofinancement. Ces ressources sont destinées à la préservation des récifs coralliens et des écosystèmes côtiers, à une gestion plus efficace des stocks de thon et des autres poissons, et à la lutte contre la pauvreté dans les zones côtières. Cinq Agences multilatérales et des ONG internationales ont participé à la planification de l'Initiative pour le compte du FEM, la Banque asiatique de développement jouant un rôle de chef de file.

Deux points essentiels ressortent de cette expérience.

- D'une part, les pays participant à l'Initiative pour le Triangle de corail se sont engagés à préserver les mangroves restantes et à protéger les herbiers marins, que nous considérons comme des forêts des mers ou des « forêts bleues ». Des études montrent que ces habitats fixent davantage de CO₂ par

unité de surface que les forêts tropicales humides. Je suis convaincue que ces puits de carbone « bleus » constitueront l'un des sujets majeurs des prochaines années, et nous envisageons de constituer un fonds distinct à l'appui de cette forme de piégeage du carbone.

- D'autre part, il faut souligner la situation particulière des petits États insulaires en développement, dont plusieurs sont associés à l'Initiative pour le Triangle de corail. Dans le cadre de nos interventions sur les eaux internationales, nous avons non seulement facilité la négociation de la Convention sur les pêches pour les petits États insulaires du Pacifique, mais nous avons aussi aidé ces pays à appliquer le nouvel instrument. Nous contribuons enfin à protéger les eaux de surface et les nappes souterraines situées le long de leurs littoraux. En tout, 38 petits États insulaires en développement utilisent des fonds du FEM pour protéger leurs ressources en eau et mieux gérer la pêche à l'échelle des grands écosystèmes marins qu'ils partagent.

Au final, l'Initiative pour le Triangle de corail nous montre que les approches intégrées permettent d'avoir des effets positifs multiples sur l'environnement et les

populations, en assurant les moyens de subsistance de proximité, en préservant durablement les écosystèmes marins... et en fixant du carbone.

Dans la perspective du prochain cycle de financement du FEM, je crois que nous pouvons encore aller plus loin. En fonction des ressources dont nous disposerons, nous visons les résultats suivants :

- Nous renforcerons les efforts pour protéger les grands écosystèmes marins comme le Courant de Benguela et le Courant de Guinée, en Afrique, et ceux de la mer de Chine méridionale et de la mer Jaune, en Asie. Actuellement, 122 pays utilisent des financements du FEM pour travailler ensemble sur 19 des grands écosystèmes marins du monde, soit la moitié des écosystèmes partagés par les pays en développement.
- L'Arctique, sur lequel le FEM est déjà intervenu à travers deux opérations, sera une priorité pendant les quatre années à venir. Aux côtés de l'Unesco, de l'UICN, du WWF et d'autres acteurs, nous réfléchissons à la création d'un réseau de réserves de biosphère marine pour promouvoir les moyens de subsistance et l'intégrité culturelle des populations de l'Arctique.
- Les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale abritent des monts sous-marins et des ressources halieutiques de grande valeur. Ces espaces seront un

pôle important de notre travail, à l'appui de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et de la Convention sur la diversité biologique.

- Enfin, nous poursuivrons le renforcement de notre portefeuille « biodiversité » consacré à la préservation et à l'utilisation durable des écosystèmes côtiers, marins et d'eaux douces. Ce portefeuille a déjà augmenté de 75 % dans les quatre dernières années. Nous comptons poursuivre notre effort en ce sens pour contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux en matière d'aires protégées marines.

Par ses investissements dans la protection des forêts terrestres, le FEM a ouvert la voie à des initiatives comme le programme REDD+. Aujourd'hui, le FEM soutient des projets pilotes de gestion intégrée des zones côtières qui protégeront les forêts bleues de nos océans et en fixeront le carbone. Nous investissons ainsi, je l'espère, dans les réponses de l'avenir.

Je disais au début de mon intervention que l'année 2010 avait mal commencé pour les océans. Mais heureusement elle est loin d'être terminée ! Nous avons encore au moins trois grands rendez-vous devant nous : Cancun en décembre, Nagoya en octobre, et bien sûr, au service de ces deux conventions, l'Assemblée du FEM en mai qui décidera de sa reconstitution financière. Nous devons tout faire pour

assurer la réussite de ces trois rendez-vous. Rien n'est encore joué, et je suis convaincue que, par la preuve concrète de nos engagements passés et à venir, nous saurons convaincre l'ensemble des parties concernées de protéger cette richesse que nous partageons, nos océans.

Je vous remercie de votre attention.